

Prix des villes au m2 :

OK

Rechercher sur le site :

OK

mardi 5 octobre 2010 à 15h23

[Prix de l'immobilier](#)

Du développement de la pratique de la surenchère sur le mandat

J'aime

Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

PARTAGER

Réagissez à cet article



L'immobilier parisien souffre de nombreuses inquiétudes... (O2)

Les agents immobiliers parisiens assistent depuis quelques temps à un phénomène de surenchérisme : des acquéreurs qui offrent un prix supérieur à celui du bien immobilier dans le mandat. Et ce, en dépit de prix qui semblent toujours prohibitifs dans la capitale - encore +0,6 % entre août et septembre selon la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim).

(LaVieImmo.com) - La réunion de la [Fnaim](#) sur la conjoncture trimestrielle de l'immobilier ancien aura - outre son caractère informatif sur les prix et leur perspective d'évolution - permis de révéler une pratique qui commence à se développer à Paris : lors d'une visite d'appartement, certains acquéreurs n'hésitent pas à surenchérir par rapport au prix de vente indiqué du bien. Selon la [Fnaim](#), « ce seraient environ 5 % des transactions qui concernées par le phénomène ».

Ainsi, pour « des biens qui ont une durée de mandat très courte, comprise entre 1 jour et 1 mois à Paris » selon la fédération, un acquéreur peut proposer la somme qu'il veut en plus du prix initial, pour être sûr de remporter la vente au plus vite.

Pas illégal

Illégal ? Non, affirme la [Fnaim](#) qui reste toutefois réservée quant aux vertus de cette pratique. « Le prix du bien est évalué entre le professionnel et le vendeur sur une base d'éléments intrinsèques et extrinsèques », comme la qualité du bien, son éventuelle renovation ou son emplacement. « Il n'est donc pas impossible de faire un avenant au mandat, afin d'en faire modifier le prix, la limite étant de respecter le caractère sérieux de ce prix », indique la [Fnaim](#). En clair, en tenant compte du poids des mensualités des prêts sur le budget de l'acquéreur.

En tout cas, voilà une pratique non encore appréhendée par le droit qui promet de n'être pas très populaire pour de nombreuses personnes évincées de l'acquisition.

A lire aussi

Prix de l'immobilier : la Fnaim exclut une hausse généralisée

Immobilier : Les prix s'emballent à Paris

Prix immobiliers par ville

Léo Monegier - ©2011 LaVieImmo.com

Nos services

- > [Estimez votre bien en quelques clics !](#)
- > [Comparez gratuitement les offres de crédit de plus de 100 banques](#)
- > [Retrouvez tous les programmes immobiliers neufs en France](#)

Donnez votre avis

Votre pseudo :

Votre message :

:

(il vous reste 2000 caractères)

VALIDER

Aucune réaction pour le moment. Soyez le premier à réagir !

Dernières actualités prix de l'immobilier

13:17 **Immobilier : Nouvelle hausse des prix entre particuliers**

09:02

Prix de l'immobilier : Toujours pas de baisse en vue à Paris

08:56	Le 4ème à Paris, un marché de "déjà-proprétaires"
08:51	La garçonnière invente l'immobilier "gay friendly" dans le Marais
01/03/2011	Loyers : La hausse va se poursuivre en 2011
28/02/2011	Bureaux : Flambée des loyers en Asie et en Amérique du Sud

[Plus d'actualités prix de l'immobilier](#)

© Copyright 2011 LaVieImmo.com. Tous droits réservés. Mentions légales